

Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022

Méthodologie de l'enquête

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2023
ISBN 978-2-550-96541-1 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Décembre 2023

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Luc Côté et Nathalie Plante

Avec la collaboration de : Dominic Julien, Jasline Flores et Katrina Joubert

Sous la coordination de : Marie-Eve Tremblay

Sous la direction de : Éric Gagnon

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture externe : Michèle Shemilt
Institut national de santé publique du Québec

Daniela Furrer Soliz et Romane Rancourt-Vanier
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Enquête sous la responsabilité de : Direction des enquêtes de santé

Enquête financée par : Secrétariat à la condition féminine
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Justice
Institut de la statistique du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication : Direction de la méthodologie
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2410
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

CÔTÉ, Luc et Nathalie PLANTE (2023). *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 37 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/methodologie-enquete-quebecoise-violence-partenaires-intimes-2021-2022.pdf].

Avertissement

Les proportions de ce rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et à l'unité dans le texte. Exceptionnellement, dans le texte, les proportions inférieures à 5 % et celles qui ne sont pas reportées dans les tableaux sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Table des matières

Introduction	5
1 Plan d'échantillonnage	7
1.1 Population visée	7
1.2 Base de sondage	8
1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon	9
2 Collecte de données	12
2.1 Prétest	12
2.2 Méthodes de collecte	13
2.3 Résultats de la collecte	16
3 Traitement des données	19
3.1 Validation et saisie	19
3.2 Pondération	19
3.3 Non-réponse totale	21
3.4 Non-réponse partielle	22
4 Analyse des données, précision et tests statistiques	25
4.1 Précision des estimations	25
4.2 Tests statistiques	26
4.3 Comparaisons avec d'autres enquêtes	26
5 Présentation des résultats	27
6 Portée et limites de l'enquête	29
Annexe 1 Tableaux complémentaires	30
Annexe 2 Détails de l'imputation des items du CAS_r-SF	33
Références bibliographiques	35

Introduction

La violence conjugale¹ constitue un enjeu de santé publique crucial, tant ses répercussions individuelles et sociales sont profondes. Si l'on veut prévenir la violence conjugale, limiter ses conséquences ou l'enrayer, des interventions de plusieurs acteurs (p. ex. : instances responsables de la santé, des services sociaux, de la sécurité publique, de la justice, de l'économie, de la condition féminine, du travail, etc.) sont nécessaires en raison des différentes dimensions (sociale, communautaire, familiale et individuelle) qu'elle comporte (Bender 2017). Pour y parvenir, il s'avère cependant primordial de bien comprendre au préalable ce phénomène complexe et d'en connaître l'ampleur (Flores et autres 2017). Les données disponibles à ce jour comportent toutefois des limites non négligeables, et c'est pourquoi de nouvelles enquêtes sur le sujet s'imposent. C'est dans ce contexte que le Secrétariat à la condition féminine, appuyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de l'Enseignement supérieur, a confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de mener l'*Enquête québécoise sur la violence com- mise par des partenaires intimes*.

Objectifs de l'enquête

Cette enquête, réalisée pour la première fois en 2021-2022, avait deux objectifs principaux :

- mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives² ;
- mesurer la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête par les femmes et les hommes de 18 ans et plus, et ce, dans l'ensemble du Québec et dans les 17 régions administratives.

Nous avons également voulu recueillir des données complémentaires afin d'être en mesure de faire état :

- de certaines facettes peu connues de la violence, telles que les éléments du contexte dans lequel elle a lieu et les dynamiques de celle-ci ;
- des conséquences, à divers égards, des actes de violence déclarés ;
- de l'utilisation des services communautaires, du recours aux services policiers et des démarches faites afin d'obtenir une indemnisation par les personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes ;

1. L'expression « violence entre partenaires intimes » tend à remplacer l'expression « violence conjugale » dans la littérature scientifique. En effet, la notion de « partenaires intimes » reflète mieux la réalité des couples d'aujourd'hui et interpelle davantage les jeunes qui partagent leur vie avec une ou plusieurs personnes sans nécessairement cohabiter. De plus, le terme « violence entre partenaires intimes » permet d'englober les situations de violence survenant après une séparation. C'est donc l'appellation « violence entre partenaires intimes » qui est principalement utilisée dans ce rapport. Toutefois, dans de nombreux écrits et documents gouvernementaux, on peut voir des termes comme « violence conjugale » et « violence en contexte conjugal ». Dans le présent rapport, on reprend généralement ces termes lorsque l'on fait référence aux propos d'autrui, mais il faut garder à l'esprit qu'ils renvoient tous au concept de « violence entre partenaires intimes ».

2. Bien qu'il y ait des objectifs de diffusion à l'échelle des 17 régions administratives du Québec, pour la région administrative du Nord-du-Québec, seules les personnes vivant dans le territoire défini par la région sociosanitaire Nord-du-Québec étaient visées.

- des liens entre la violence entre partenaires intimes et les caractéristiques individuelles de la population visée, comme son vécu pendant l'enfance.

Finalement, comme l'enquête s'est déroulée dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous avons aussi cherché à recueillir des données relatives à la violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime durant la crise sanitaire.

Structure du rapport méthodologique

Les six sections du présent document abordent les principaux éléments de la méthodologie de l'enquête. La section 1 présente le plan d'échantillonnage de l'enquête, alors que la section 2 décrit les stratégies utilisées et les résultats obtenus lors de la collecte des données. La section 3 porte sur le traitement des données : le processus de validation, la méthode de pondération utilisée afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, de même que l'examen de l'ampleur de la non-réponse partielle et le recours à l'imputation des données pour en atténuer l'effet sur les analyses. La section 4 traite des méthodes utilisées pour l'analyse des données, de l'estimation de la précision, des tests statistiques et de la comparaison avec d'autres enquêtes. Les normes de présentation des résultats sont précisées à la section 5, alors qu'un aperçu de la portée et des limites de l'enquête est offert à la section 6.

Le présent document accompagne le rapport des résultats de l'enquête intitulé *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* disponible sur le site Web de l'ISQ.

1

Plan d'échantillonnage

Cette section comprend une description de la population visée et de la base de sondage, ainsi que toutes les informations utiles concernant la sélection de l'échantillon à partir de cette base.

1.1 Population visée

La population visée par l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* correspond à l'ensemble des personnes de 18 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec³, qui sont actuellement dans une relation intime ou amoureuse ou l'ont été au cours de la vie. Cette population visée comprend les résidents des réserves indiennes. Toutefois, les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée, établissement pénitentiaire, centre de réadaptation, etc.), ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) sont exclues. On estime la population visée à environ 94 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 18 ans et plus. Les principales caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de ces personnes sont présentées au tableau A1.1 à l'annexe 1.

Lorsque les deux personnes d'un couple habitant à la même adresse ou partageant le même numéro de téléphone ont été sélectionnées pour l'enquête, seulement l'une d'entre elles, pour des raisons de sécurité, a été choisie au hasard. C'est uniquement cette personne qui a été sollicitée pour participer à l'enquête⁴. Ce critère a été mis en place après la sélection de l'échantillon, mais avant la collecte des données, et a été appliqué pour l'ensemble des couples sélectionnés au Québec. Or, une proportion importante de personnes sélectionnées de la région administrative (RA) du Nord-du-Québec étaient en couple. L'application de ce critère aurait alors entraîné l'exclusion d'un nombre important de personnes de la RA du Nord-du-Québec⁵, ce qui aurait, du même coup, mené à l'impossibilité d'atteindre une bonne précision relative⁶ selon le genre dans cette RA. Bien que les hommes et les femmes de cette RA soient initialement visés par l'enquête, il a donc été décidé, préalablement à la collecte des données, de ne prendre en compte que les femmes pour la RA du Nord-du-Québec.

-
3. Sont incluses les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour personnes âgées et les couvents de religieuses. Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.
 4. L'autre personne sélectionnée est considérée *a priori* comme non répondante.
 5. Dans cette région, le taux d'échantillonnage était élevé. À titre comparatif, on sélectionnait environ 1 personne sur 3 dans cette région, alors que pour le reste du Québec, on en sélectionnait environ 1 sur 150.
 6. Cette précision relative est mesurée par le coefficient de variation. Des renseignements supplémentaires sont fournis aux sections 1.3 et 4.1.

1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion d'une partie des personnes non visées par l'enquête, tout en assurant une excellente couverture de la population ciblée. Il permet également la sélection de personnes en fonction de l'âge, du sexe⁷ et du lieu de résidence, et contient les renseignements nécessaires pour communiquer avec celles-ci.

Les principaux inconvénients du FIPA découlent de la qualité de la mise à jour des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts et parfois même absents, ce qui complique du même coup la collecte de données. Cette situation est plus fréquente chez les jeunes de 18 à 24 ans. De plus, la base de sondage présente une légère sous-couverture, puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (les personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ, par exemple) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes inadmissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement à l'extérieur du territoire visé par l'enquête. D'ailleurs, les personnes n'ayant jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie sont exclues de la population visée de l'enquête. Elles sont toutefois incluses dans la base de sondage, puisqu'il n'existe aucune information permettant de les exclure *a priori*. Or, leur inadmissibilité à l'enquête n'a été constatée qu'au moment où les personnes répondaient aux questions portant sur l'historique de relations intimes ou amoureuses.

Il est alors difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. Les meilleures données disponibles pour estimer cette taille sont les plus récentes estimations de population produites par l'ISQ en 2021, ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution de la base de sondage. Toutefois, les estimations de l'ISQ ne prennent pas en compte le fait que des personnes n'aient jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, ce qui complexifie la quantification de la couverture nette de la base de sondage de manière précise. Enfin, les estimations de population incluent des personnes n'étant pas visées par l'enquête, par exemple des résidentes et résidents non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

7. Pour les personnes transgenres ayant obtenu un changement de la mention du sexe figurant à leur acte de naissance auprès du Directeur de l'état civil, le sexe indiqué dans le FIPA est celui indiqué dans l'acte de naissance après le changement.

1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon

L'un des objectifs de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* est de mesurer la victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie et la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête, selon le genre, à l'échelle de la province et des RA. Puisque nous nous attendions à ce que la proportion de personnes ayant subi de la violence au cours des 12 mois avant l'enquête soit faible⁸, le plan de sondage devait permettre d'estimer de petites proportions avec une bonne précision. Le plan de sondage de cette enquête a donc été construit de manière à⁹ :

- estimer une proportion de personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête¹⁰ de 8,3 % et plus avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un coefficient de variation (CV)¹¹ d'au plus 15,0 % dans chacune des RA visées par l'enquête, selon le genre.

Au départ, le nombre total de personnes répondantes à l'enquête nécessaire à l'atteinte de cet objectif de précision a été fixé à 21 364 personnes, soit 10 682 femmes et 10 682 hommes. Des hypothèses quant aux taux d'admissibilité et de réponse ont par la suite été avancées, lesquelles ont ensuite permis de déterminer la taille de l'échantillon initiale pour chacune des strates de l'enquête définies à la fin de la présente section.

Plus précisément, on a émis les hypothèses de départ¹² suivantes :

- un taux de réponse attendu de 51,5 % au provincial chez les femmes et chez les hommes, modulé par RA (de 42 % à 55 % selon la RA) ;
- un taux d'admissibilité¹³ à l'enquête de 98 % ;
- une proportion de 90 % de la population de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête ;
- un effet de plan régional de 1,1.

8. Une revue de la littérature (voir le chapitre 1 du [rapport statistique de l'enquête](#) a permis de formuler des hypothèses quant aux proportions de personnes ayant subi de la violence au cours de la vie et au cours des 12 mois avant l'enquête. Les résultats du prétest ont été également mis à profit (section 2.1 du présent rapport).

9. Dans la mesure où les hypothèses de collecte (taux de réponse et taux d'admissibilité) sont valides.

10. Selon la version abrégée du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form* (CAS_R-SF) comprenant 16 actes de violence (Ford-Gilboe et autres 2016). L'outil est présenté en détail au chapitre 2 du [rapport statistique de l'enquête](#).

11. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 4.1.

12. Ces hypothèses ont été revues en cours de collecte. Le tout est présenté plus loin dans cette section.

13. Il y a deux grands types d'inadmissibilité. Le premier type touche les personnes qui, au moment de la collecte, étaient décédées, étaient en logement collectif institutionnalisé, avaient déménagé hors du Québec ou résidaient dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. On estime ce taux d'inadmissibilité à 1 %, ce qui correspond à un taux d'admissibilité de 99 %. Le deuxième type concerne la population de personnes n'ayant jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie. Ce taux d'inadmissibilité est également estimé à 1 %. L'hypothèse d'un taux d'admissibilité à l'enquête à 98 % est obtenue par la multiplication de ces 2 taux $\{(100 \% - 99 \%) \times (100 \% - 99 \%)\}$.

Pour améliorer la précision de la proportion de personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête à l'échelle provinciale, un échantillon supplémentaire a été ajouté dans les RA les plus peuplées (Montréal et Montérégie). Finalement, afin d'obtenir un plus grand nombre de personnes répondantes ayant subi de la violence, les jeunes de 18 à 24 ans ont été suréchantillonnés, car on a présumé que la proportion de personnes ayant subi de la violence serait plus élevée chez les personnes de cet âge¹⁴ et qu'elles seraient plus difficiles à joindre.

En tenant compte de toutes ces hypothèses initiales, l'échantillon de départ a été fixé à 23 506 femmes et à 23 506 hommes, pour un total de 47 012 personnes (tableau 1.1).

Compte tenu de l'incertitude entourant la validité de ces hypothèses, l'échantillon a d'abord été divisé en trois parties, chacune représentant une vague de collecte différente¹⁵. Puis, les résultats obtenus en vague 1 ont servi à ajuster certaines de ces hypothèses en vue de la vague subséquente¹⁶, ce qui a entraîné la modification de la taille d'échantillon initiale. La même opération a été effectuée pour la vague 3, selon les résultats obtenus aux vagues 1 et 2. Enfin, nous avons pris la décision de ne pas mesurer la violence chez les hommes de la RA du Nord-du-Québec et de sélectionner seulement les femmes de cette région (voir section 1.1). Bref, tous ces ajustements visaient ultimement à estimer avec une bonne précision la proportion de personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête par RA et par genre. Ainsi, la taille d'échantillon de départ a quelque peu été modifiée au fil des vagues pour s'établir finalement à 25 095 femmes et à 23 455 hommes, soit un total de 48 550 personnes.

Le tirage de l'échantillon s'est fait selon une stratification de la base de sondage visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon. Les strates sont formées du croisement entre la RA, le groupe d'âge (cinq catégories : 18-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65-74 ans, 75 ans et plus)¹⁷ et le sexe de la personne.

14. La proportion attendue était de 14 % pour le groupe des 18-24 ans, alors qu'elle était de 7 % pour les autres groupes d'âge.

15. Environ 30 % de l'échantillon a été attribué à la vague 1, environ 40 % à la vague 2 et le reste à la vague 3.

16. Par exemple, le taux de réponse attendu chez les hommes a été revu à la baisse (50 %), alors que celui des femmes l'a été à la hausse (52,8 %). De même, la proportion de la population de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête a été ajustée à 83 % chez les femmes, alors qu'elle est demeurée la même chez les hommes (90 %). D'autres hypothèses ont aussi été modifiées pour refléter les résultats observés à la vague précédente.

17. Les catégories d'âge retenues pour la stratification diffèrent de celles utilisées dans le rapport statistique de l'enquête.

Tableau 1.1

Taille de l'échantillon et nombre attendu de personnes répondantes selon la région administrative, par sexe, Québec, 2021-2022

Région administrative ¹	Selon les hypothèses de départ						Selon les hypothèses ajustées en cours de collecte	
	Taille de l'échantillon		Nombre attendu de personnes répondantes ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de la vie		Nombre de personnes répondantes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou ayant été en contact avec une ou un ex-partenaire au cours des 12 derniers mois		Taille de l'échantillon	
	Femme ²	Homme ²	Femme ²	Homme ²	Femme ²	Homme ²	Femme ²	Homme ²
	n							
01 Bas-Saint-Laurent	1 226	1 226	625	625	562	562	1 265	1 303
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 159	1 159	625	625	562	562	1 233	1 227
03 Capitale-Nationale	1 159	1 159	625	625	562	562	1 229	1 227
04 Mauricie	1 226	1 226	625	625	562	562	1 265	1 300
05 Estrie	1 159	1 159	625	625	562	562	1 073	1 229
06 Montréal	2 452	2 452	1 249	1 249	1 124	1 124	2 744	2 594
07 Outaouais	1 226	1 226	625	625	562	562	1 144	1 302
08 Abitibi-Témiscamingue	1 226	1 226	625	625	562	562	1 305	1 354
09 Côte-Nord	1 417	1 417	625	625	562	562	1 514	1 517
10 Nord-du-Québec ³	1 518	1 518	625	625	562	562	1 961	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 226	1 226	625	625	562	562	1 532	1 358
12 Chaudière-Appalaches	1 159	1 159	625	625	562	562	1 197	1 230
13 Laval	1 226	1 226	625	625	562	562	1 264	1 302
14 Lanaudière	1 226	1 226	625	625	562	562	1 265	1 304
15 Laurentides	1 226	1 226	625	625	562	562	1 251	1 302
16 Montérégie	2 452	2 452	1 249	1 249	1 124	1 124	2 751	2 604
17 Centre-du-Québec	1 226	1 226	625	625	562	562	1 102	1 302
Total	23 506	23 506	11 869	11 869	10 682	10 682	25 095	23 455

1. Il s'agit de la région administrative selon le FIPA.

2. Il s'agit du sexe selon le FIPA.

3. Sauf les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

2

Collecte de données

Cette section porte sur les méthodes et les résultats de la collecte des données. On y présente notamment les instruments, les modes et les stratégies de collecte, ainsi que les enjeux de sécurité propres à cette enquête et les taux de réponse obtenus.

2.1 Prétest

Du 14 décembre 2020 au 17 janvier 2021, un prétest a été effectué auprès de 193 personnes répondantes à partir d'un échantillon de 753 personnes. Le taux de réponse s'est élevé à 26 %. Les entrevues ont été réalisées uniquement au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) avec le logiciel Interviewer de Voxco.

Étant donné le caractère très sensible du sujet de l'enquête, le prétest nous a permis de cibler plusieurs objectifs à poursuivre, dont les suivants :

- obtenir de meilleures estimations pour les paramètres servant à déterminer la taille de l'échantillon¹⁸ ;
- mesurer la perception négative ou répondre aux questionnements que pourraient avoir les personnes répondantes en raison du sujet de l'étude ;
- évaluer les mesures mises en place qui assurent la sécurité des personnes répondantes ;
- s'assurer que les intervieweuses et intervieweurs sont à l'aise et capables de gérer les situations difficiles que certaines entrevues pourraient générer et que les mesures et les outils qui leur sont fournis lors de la formation sont efficaces ;
- valider l'intelligibilité des énoncés du questionnaire et estimer le temps requis pour répondre aux différentes sections au téléphone.

À la suite de l'analyse des résultats du prétest, des modifications ont été apportées à la lettre de présentation de l'enquête et au questionnaire.

18. Ces paramètres sont le taux de réponse, la prévalence de la violence subie entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête, de même que la proportion de la population de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête.

2.2 Méthodes de collecte

Instruments de collecte

Le questionnaire¹⁹ de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* comprend plus d'une centaine de questions et sous-questions réparties en neuf sections :

- Relations intimes ou amoureuses ;
- Expériences vécues dans les relations ;
- Contexte et conséquences de ses expériences ;
- Soutien de l'entourage et utilisation de services ;
- Recours aux services policiers et au système de justice ;
- Expériences vécues pendant l'enfance ;
- Caractéristiques des personnes répondantes.

La durée moyenne des entrevues téléphoniques est estimée à 22 minutes.

La section du questionnaire portant sur les relations intimes ou amoureuses a permis de savoir si la personne répondante est actuellement dans une relation intime ou amoureuse, si elle l'a été au cours des 12 mois avant l'enquête et au cours de sa vie, ou si elle a eu des contacts avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête.

La section suivante, laquelle constitue le cœur du questionnaire, a permis de décrire le phénomène de victimisation associée à la violence entre partenaires intimes vécue au cours de la vie et la violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête à l'aide de l'outil du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CAS_R-SF)*²⁰ (Ford-Gilboe et autres 2016).

Le questionnaire de l'enquête comprend cinq items additionnels portant sur d'autres actes de violence subis par la personne répondante de la part d'une ou d'un partenaire ou ex-partenaire intime. Ces items ont été ajoutés dans le questionnaire pour combler des besoins spécifiques d'information au Québec concernant ces problématiques et pour dresser un portrait complet de la victimisation. Les énoncés ont été développés par l'ISQ ou s'inspirent des questions utilisées dans le *The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey: 2010 Summary Report* (Centers for Disease Control and Prevention 2011) ou dans *l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés 2018* (Statistique Canada 2018).

Les autres sections du questionnaire ont permis d'explorer certains événements associés à la violence vécue durant l'enfance de la personne répondante de même que plusieurs éléments de contexte et de certaines conséquences des expériences vécues à la suite des actes de violence subis de la part d'une ou d'un partenaire ou ex-partenaire intime, tant au cours de la vie qu'au cours des 12 mois avant l'enquête. Des questions portent sur certains sentiments éprouvés à la suite des actes de violence subis, certains symptômes de stress post-traumatiques ressentis au cours du dernier mois, les blessures corporelles subies ainsi que les soins médicaux pouvant avoir été reçus et les répercussions sur le rendement au travail.

19. Pour plus de détails sur le contenu du questionnaire, consulter celui-ci sur la [page Web de l'enquête](#).

20. Pour plus de détails sur cet outil de mesure, consulter le chapitre 2 du [rapport statistique de l'enquête](#).

Finalement, des questions portent sur le fait que la personne répondante a quitté ou non, de manière permanente ou temporaire, le domicile dans lequel elle vivait avec sa ou son partenaire intime en raison des actes de violence subis.

On a également cherché à savoir si la personne ayant subi de la violence de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête a demandé de l'aide à son entourage et si elle a utilisé des services d'aide en raison de la violence subie de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête. Enfin, une section du questionnaire est consacrée aux recours aux services policiers et aux démarches effectuées afin d'obtenir une indemnisation d'un tribunal criminel ou d'un programme provincial en raison de la violence subie.

Soulignons également que certaines questions en lien avec la pandémie de COVID-19 ont été abordées dans l'enquête, entre autres la fréquence de la violence subie de la part d'un ou d'un partenaire ou ex-partenaire intime et le sentiment de peur ressenti envers cette personne depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Modes de collecte

La collecte des données s'est effectuée par ITAO et/ou par interview Web assistée par ordinateur (IWAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. Ces modes de collecte présentent des avantages pour ce qui est de la qualité des données. Premièrement, le libellé des questions, y compris les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge, le genre et le sexe de la personne, et des réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. La personne répondante reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus fait que les questions qui ne concernent pas la personne remplissant le questionnaire sont automatiquement sautées.

Période de collecte

La collecte des données s'est déroulée du 29 avril 2021 au 27 mars 2022. Pour faciliter la gestion de la collecte des données, nous avons séparé l'échantillon de l'enquête en trois vagues de collecte pour pouvoir le répartir sur l'ensemble de la période de collecte. Cela a également permis de suivre l'évolution de divers paramètres de collecte (dont les taux d'admissibilité et de réponse) et de les réviser si certaines hypothèses de départ s'avéraient erronées, comme mentionné à la section 1.3. La première vague a débuté le 29 avril 2021 pour se terminer le 30 septembre 2021. La deuxième vague s'est déroulée du 9 août 2021 au 22 décembre 2021, puis du 5 janvier 2022 au 27 mars 2022. Enfin, la troisième vague a été menée du 30 novembre 2021 au 27 mars 2022.

Stratégies de collecte

Une formation a été donnée à l'équipe d'intervieweuses et intervieweurs chargée de la collecte téléphonique de l'enquête. Cette équipe a été formée non seulement pour mener des entrevues, mais aussi pour effectuer des relances et faire le suivi des dossiers. Il faut noter que la collecte multimode (téléphonique et Web) complexifie leur travail, puisqu'une partie des personnes n'ayant pas répondu sur le Web peut être plus difficile à joindre ou récalcitrante à participer. Il est néanmoins essentiel d'obtenir une bonne participation des personnes n'ayant pas initialement répondu sur le Web, car elles possèdent, en règle

générale, des caractéristiques différentes des autres personnes répondantes. Il importe donc qu'elles soient représentées parmi les personnes répondantes, autrement il y aurait un risque d'obtenir des estimations comportant un biais important dû à la non-réponse.

Compte tenu de la nature délicate du sujet de l'étude, une formatrice externe, experte en matière de violence conjugale, a été invitée à se joindre à la formation des intervieweuses et intervieweurs afin de leur donner une courte formation sur le sujet et de leur faire bénéficier de son expérience dans ce domaine.

Une lettre de présentation de l'enquête a été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web de cette dernière pour remplir le questionnaire électronique. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque personne échantillonnée n'ayant pas déjà rempli son questionnaire Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire. Une deuxième lettre de rappel était envoyée deux à trois semaines plus tard si le questionnaire Web n'était toujours pas rempli. Finalement, environ dix jours après l'envoi de la deuxième lettre de rappel, on a contacté les personnes concernées par téléphone afin de les inciter à remplir leur questionnaire électronique sur le Web ou à réaliser l'entrevue téléphonique, selon leur préférence.

Enjeux de sécurité

Cette étude était particulière dans la mesure où elle abordait un sujet très sensible et délicat. Il était donc indispensable que toutes les personnes qui collaboraient au projet soient bien au fait de ses spécificités, surtout en ce qui concerne la sécurité. Avant, pendant et après les entrevues, des mesures ont été prévues pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes sélectionnées ainsi que des intervieweuses et intervieweurs.

Comme il nous était impossible de contrôler l'environnement dans lequel les personnes sélectionnées se trouvaient au moment de remplir le questionnaire (autant sur le Web qu'au téléphone), plusieurs mesures ont été prévues pour diminuer le plus possible le risque qu'une personne sélectionnée ressente de la détresse ou soit exposée indûment à une situation qui pourrait porter atteinte à sa sécurité. Cette situation peut également s'observer chez les intervieweuses ou intervieweurs.

- Le terme « violence conjugale » n'était utilisé dans aucune communication avec les personnes échantillonnées. Ainsi, le titre de l'étude se voulait neutre : *Étude québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles*. Dans la lettre et le questionnaire, on n'utilisait pas non plus le terme « violence conjugale ».
- Certains messages d'avertissement étaient adressés à la personne répondante dans les textes d'introduction du questionnaire et avaient pour but d'aviser la personne que les questions pouvaient être difficiles à entendre et à répondre.
- Dans le cas d'une entrevue téléphonique, certaines mesures ont été prises pour tenter de vérifier si les personnes sélectionnées se sentaient à l'aise de commencer l'entrevue ou de la poursuivre.
- L'intervieweuse ou intervieweur devait faire preuve d'une grande écoute pour déceler quelconque hésitation, détresse, pleurs étouffés, silences, ou tout autre signe témoignant d'une incapacité ou d'un malaise à poursuivre l'entrevue. Si une telle situation se présentait, l'intervieweuse ou intervieweur devait vérifier si la personne était en mesure de poursuivre ou non et, au besoin, mettre fin à l'entrevue et lui assurer qu'elle ne sera pas rappelée.

- À la fin de l'entrevue, le numéro d'une ressource d'aide disponible 24 h/24, 7 j/7 partout au Québec a été fourni à toutes les personnes répondantes. Il s'agit du numéro de SOS violence conjugale, soit le 1 800 363-9010.
- Aucun tiers ne pouvait répondre aux questions.
- Sur le Web, un bouton a été ajouté pour permettre à la personne sélectionnée de sortir rapidement du questionnaire. Ce bouton a pour fonction de la rediriger vers un autre lien Internet, complètement différent du questionnaire. De cette façon, si, par exemple, la personne échantillonnée ne veut pas que sa conjointe ou son conjoint voie qu'elle est en train de remplir un questionnaire (et/ou pour des raisons de sécurité), elle peut rapidement sortir et donner l'impression d'être en train de naviguer sur Internet. Ces personnes n'étaient pas rappelées.

2.3 Résultats de la collecte

À l'instar des taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, ceux de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* sont pondérés²¹. Ils tiennent compte, entre autres, de la non-proportionnalité régionale de l'échantillon de l'enquête. Au total, 24 499 personnes ont participé à l'enquête, dont 13 590 femmes et 10 909 hommes, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 59 % chez les femmes et de 53 % chez les hommes (tableau 2.1). Ces taux de réponse sont plus élevés que prévu. À l'échelle des RA, le taux de réponse oscille entre 50 % et 63 % chez les femmes, alors qu'il varie de 42 % à 56 % chez les hommes. On note également des différences selon le groupe d'âge. Chez les femmes, le nombre de répondantes attendu ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois a été atteint pour toutes les RA, à l'exception de Laval et du Centre-du-Québec, où il manquait moins de 40 répondantes pour atteindre la cible. À l'inverse, le nombre de répondants attendu chez les hommes n'a pas été atteint pour l'ensemble des RA, sauf pour la Capitale-Nationale et l'Estrie. De plus, une centaine de répondants supplémentaires aurait été nécessaire pour atteindre la cible pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Parmi les raisons possibles pour lesquelles les personnes sélectionnées n'ont pas répondu à cette enquête, le « refus de participer » a été majoritaire et choisi par (33 % des personnes non répondantes). Toutes proportions gardées, ce sont les personnes de 65 ans et plus qui ont le plus refusé (41 %) de participer à l'enquête, alors que ce sont les jeunes de 18 à 24 ans qui ont le moins refusé d'y participer (15 %).

Une deuxième raison ayant contribué à la non-réponse est l'absence de numéro de téléphone dans la base de sondage, ce qui a été le cas de 17 % des personnes échantillonnées²². Ce problème est le plus marqué chez les jeunes de 18 à 24 ans, dont environ 50 % n'ont pas leur numéro enregistré dans la base de sondage. À l'échelle provinciale, le taux de réponse pour ce groupe d'âge était de 46 % chez les femmes et de 36 % chez les hommes.

Contrairement à notre hypothèse de départ (soit une proportion de 1 %, voir la section 1.3), l'enquête nous a permis d'estimer qu'environ 3,3 % des personnes sélectionnées n'ont jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie. Quelques personnes qui, au moment de la collecte, avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, qui résidaient dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James ou qui étaient décédées ont également

21. Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 3.2.

22. Le taux de réponse parmi les personnes sans numéro de téléphone est de 44,5 % (47,8 % chez les femmes contre 41,6 % chez les hommes).

été exclues de l'enquête. Elles représentent l'autre source d'inadmissibilité à l'enquête (1,4 %). Ainsi, en considérant ces deux types d'inadmissibilité, on estime le taux d'admissibilité pondéré à 95,3 %, ce qui demeure très élevé, bien qu'on ait initialement prévu un taux de 98 %.

Quant à la proportion de personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec une ou un ex-partenaire intime au cours des 12 mois avant l'enquête, initialement prévue à 90 % (voir section 1.3), on l'estime à 83,1 % chez les femmes et à 87,5 % chez les hommes.

Finalement, environ 77 % des personnes répondantes ont opté pour remplir le questionnaire en ligne.

À noter qu'au début de la période de collecte, plus précisément en mai 2021, nous avons constaté qu'une proportion anormalement élevée de personnes n'avaient jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie. Si c'était le cas, l'entrevue n'avait pas lieu. La façon de poser les premières questions du questionnaire causait un problème de compréhension qui n'avait pas été observé lors du prétest. Des mesures ont alors été mises en place pour remédier à cette problématique. L'ordre des questions déterminant l'admissibilité de la personne a été modifié, et l'admissibilité à l'enquête a été basée sur trois questions plutôt que sur une seule. De plus, la période de référence « après l'âge de 15 ans » a été remplacée par « au cours de la vie ». Pour corriger la situation, toutes les personnes qui n'avaient pas pu remplir un questionnaire ont été rappelées et invitées de nouveau à le faire²³.

23. Ce problème a touché 70 personnes. Parmi elles, 22 étaient de réelles personnes inadmissibles, tandis que 16 avaient rempli un questionnaire. Quant aux autres personnes, pour diverses raisons, leur statut d'admissibilité n'a pas pu être établi. Elles ont alors été considérées comme des personnes non répondantes à l'étape de la pondération (section 3.2).

Tableau 2.1

Nombre de personnes répondantes et taux de réponse pondéré selon l'âge et la région administrative, par sexe, Québec, 2021-2022

Caractéristiques	Nombre de personnes répondantes ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de la vie		Nombre de personnes répondantes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou ayant été en contact avec une ou un ex-partenaire au cours des 12 derniers mois		Taux de réponse pondéré	
	Femmes ¹	Hommes ¹	Femmes ¹	Hommes ¹	Femmes ¹	Hommes ¹
	n				%	
Âge²						
18-24 ans	1 349	984	1 233	799	46,0	36,3
25-44 ans	3 866	2 900	3 673	2 661	58,6	48,9
45-64 ans	4 797	3 885	4 257	3 477	63,6	55,2
65-74 ans	2 257	2 075	1 722	1 848	65,2	64,5
75 ans et plus	1 321	1 065	703	862	44,9	55,1
Région administrative³						
01 Bas-Saint-Laurent	708	591	605	515	60,5	50,0
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	691	577	593	510	58,9	52,2
03 Capitale-Nationale	761	666	660	589	62,3	56,0
04 Mauricie	689	604	579	498	58,5	51,5
05 Estrie	824	720	688	634	63,0	53,2
06 Montréal	1 418	1 274	1 171	1 119	55,7	53,9
07 Outaouais	647	587	563	522	61,1	49,9
08 Abitibi-Témiscamingue	705	580	607	514	58,5	47,1
09 Côte-Nord	690	566	608	503	50,3	41,5
10 Nord-du-Québec ⁴	905	-	812	-	50,9	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	760	534	620	463	53,8	43,7
12 Chaudière-Appalaches	722	609	635	553	63,1	54,6
13 Laval	637	610	531	548	55,8	53,6
14 Lanaudière	701	616	582	551	58,6	51,6
15 Laurentides	705	605	616	535	59,5	51,3
16 Montérégie	1 409	1 173	1 192	1 052	61,8	54,6
17 Centre-du-Québec	618	597	526	541	60,6	51,6
Total	13 590	10 909	11 588	9 647	59,3	53,0

1. Il s'agit du sexe selon le FIPA.

2. Il s'agit de la catégorie d'âge selon le FIPA.

3. Il s'agit de la région administrative selon le FIPA.

4. Sauf les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

3

Traitement des données

Cette section aborde les étapes de traitement des données recueillies. Elle traite de la validation de la qualité des données, de la pondération nécessaire à l'inférence à la population visée ainsi que de l'examen de la non-réponse totale et partielle et des traitements d'imputation effectués.

3.1 Validation et saisie

Une validation du statut de réponse des personnes sélectionnées (répondantes, non répondantes ou inadmissibles) a d'abord été effectuée. Quelques personnes ayant fourni des questionnaires incomplets ont été considérées comme non répondantes. Des questions posées en début d'entrevue visaient à garantir que le questionnaire était bel et bien rempli par la personne sélectionnée. Des validations ont été effectuées en cours de collecte et *a posteriori* pour comparer les réponses fournies aux renseignements contenus dans la base de sondage, plus particulièrement pour le sexe, la date de naissance et le code postal du lieu de résidence. La concordance étant exacte à quelques exceptions près, rien n'indiquait que certains questionnaires devaient être rejetés. Pour la faible proportion de personnes répondantes pour lesquelles le sexe et la date de naissance fournis à l'entrevue correspondaient aux renseignements de la base de sondage, mais qui ont déclaré un code postal différent de celui inscrit dans le FIPA, c'est le code postal fourni qui a été conservé s'il s'agissait d'un code postal valide.

Étant entièrement informatisées, les collectes téléphoniques et sur le Web permettent d'effectuer plusieurs validations de base pendant l'entrevue, notamment une vérification du respect des choix de réponse ou de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de personnes répondantes. Une validation *a posteriori* a été effectuée afin d'assurer la cohérence des réponses fournies par une *même* personne, ce qui a permis de relever quelques erreurs qui ont été corrigées. Les réponses ont été colligées de manière à distinguer les personnes ayant omis de répondre à une question de celles qui n'étaient pas concernées par cette question.

3.2 Pondération

La pondération est essentielle pour la production des résultats de l'enquête. Elle permet de faire des inférences adéquates à la population visée, bien que celle-ci n'ait pas été sondée dans sa totalité. Elle consiste à attribuer un poids statistique à chaque personne répondante. Ce poids correspond au nombre de personnes qu'une répondante ou un répondant représente au sein de la population visée. Il doit tenir compte, entre autres, de la probabilité de sélection de la personne, prédéterminée par le plan d'échantillonnage, et de la non-réponse à l'enquête. En effet, en raison des objectifs de diffusion de résultats par région administrative, de la surreprésentation des 18-24 ans et des personnes résidant dans les RA de Montréal et de la Montérégie (voir section 1.3), le plan de sondage a inévitablement entraîné des probabilités de sélection très variables. La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon. De plus, il est connu que, dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération.

De façon plus détaillée, le poids initial de chaque personne faisant partie de l'échantillon de l'enquête 2021-2022 a été déterminé en fonction de l'inverse de sa probabilité de sélection. Ensuite, un ajustement a été fait pour tenir compte de l'admissibilité à l'enquête. Le statut d'admissibilité étant inconnu pour la plupart des personnes non répondantes, il fallait réduire leur poids afin de refléter le fait qu'une partie d'entre elles était probablement inadmissible. Dans cette enquête, l'ajustement pour l'admissibilité comporte deux phases, puisqu'il y a deux types d'inadmissibilité à l'enquête (voir sections 1.1 à 1,3). La première phase visait à corriger les poids pour tenir compte de l'inadmissibilité due au fait que des personnes sont décédées, ont déménagé hors du Québec, vivaient dans un logement collectif institutionnel ou résidaient dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Pour cet ajustement, la méthode du score de propension à répondre a été employée (Haziza et Beaumont 2007 ; Eltinge et Yansaneh 1997). Elle consiste à modéliser le fait d'être admissible ou non à l'enquête et à créer ensuite des classes de pondération qui correspondent à des groupes d'individus ayant des caractéristiques et des proportions de personnes admissibles semblables²⁴. Un taux d'admissibilité est calculé pour chacune des classes formées à partir de cette méthode, ce qui permet l'ajustement du poids des personnes non répondantes dont le statut d'admissibilité est inconnu.

La seconde phase visait à faire un ajustement pour tenir compte de l'autre type d'inadmissibilité, soit le fait de n'avoir jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de la vie. Pour cet ajustement, on a utilisé à nouveau la méthode du score de propension à répondre. À l'instar de la première phase, cette méthode a consisté à modéliser le fait d'être admissible ou non à l'enquête et à créer ensuite des classes de pondération correspondant à des groupes d'individus ayant des caractéristiques et des taux d'admissibilité semblables²⁵. Un taux d'admissibilité est calculé pour chacune des classes formées à partir de cette méthode, ce qui permet l'ajustement des poids des personnes non répondantes dont le statut d'admissibilité est inconnu. La différence entre la somme des poids initiaux des personnes non répondantes dont le statut d'admissibilité est inconnu et la somme de leurs poids ajustés à la baisse à la seconde phase du traitement pour l'inadmissibilité est ensuite redistribuée aux personnes inadmissibles n'ayant jamais été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie, selon chacune des classes de pondération formées. Le poids de ces personnes est ainsi ajusté à la hausse. Cette manipulation est nécessaire dans cette enquête, puisqu'il n'y a aucune estimation connue du nombre de personnes de 18 ans et plus vivant au Québec qui n'aurait jamais été dans une relation amoureuse ou intime au cours de leur vie. Ainsi, ces personnes inadmissibles doivent être conservées dans le fichier jusqu'à la dernière étape de la pondération, où elles représenteront toutes les personnes de 18 ans et plus vivant au Québec²⁶ qui seraient inadmissibles à l'enquête, car elles n'ont jamais été dans une relation amoureuse ou intime au cours de leur vie.

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. Une fois de plus, la méthode du score de propension à répondre a été employée. Dans ce cas-ci, elle consiste à modéliser le fait d'avoir répondu ou non à l'enquête selon les renseignements disponibles dans la base de sondage et issus du FIPA ou créés à partir de ce dernier²⁷. Des classes composées de personnes ayant des caractéristiques et une propension à répondre semblables, différentes des classes de pondération créées précédemment pour l'ajustement de l'admissibilité, ont ainsi été formées. À l'intérieur de chaque classe, le poids des personnes répondantes a été ajusté par l'inverse du taux de réponse observé à l'enquête.

24. Les variables (qui sont issues du FIPA ou créées à partir de ce dernier) retenues dans le modèle sont : l'âge, le sexe et le nombre de personnes résidant à la même adresse.

25. Pour ce deuxième ajustement, les mêmes variables précédentes ont été retenues, soit l'âge, le sexe et le nombre de personnes résidant à la même adresse.

26. Et qui ne remplissent pas les autres critères d'exclusion de la population visée.

27. Les variables retenues dans le modèle sont : l'indice de défavorisation matérielle et sociale (Gamache et autres 2017), l'âge, le sexe, la région administrative de résidence, la langue de correspondance, la présence ou non d'une conjointe ou d'un conjoint, la présence ou non d'un numéro de téléphone et le nombre de personnes habitant à la même adresse.

Par la suite, on a vérifié qu'aucune personne n'avait de poids très élevé comparativement aux poids des individus de la même RA, du même groupe d'âge et du même sexe, afin de s'assurer qu'une personne répondante n'exerce pas une influence indue sur les statistiques produites. Pour ce faire, une méthode appelée « écart-sigma » a été utilisée (Bernier et Nobrega, 1998). Lorsqu'il est jugé trop élevé, le poids d'une personne est abaissé au poids inférieur le plus près dans le même croisement RA-groupe d'âge-sexe. Le poids de 0,1 % des personnes répondantes a ainsi été modifié.

La dernière étape, soit le calage aux marges²⁸, consiste à ajuster la pondération pour que la somme des poids des personnes répondantes corresponde bien aux effectifs connus de la population visée par l'enquête²⁹, et cela pour :

- le croisement du sexe (2 catégories)³⁰ et de la catégorie d'âge (7 catégories : 18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65-74 ans, 75 ans et plus) à l'échelle provinciale ;
- le croisement du sexe (2 catégories) et de la catégorie d'âge (4 catégories : 18-29 ans, 30-44 ans, 45-64 ans, 65 ans et plus) à l'échelle des régions administratives.

3.3 Non-réponse totale

Définition

La non-réponse totale survient lorsqu'une personne sélectionnée et admissible ne remplit pas le questionnaire de l'enquête pour diverses raisons. Cette non-réponse peut entraîner des biais dans les estimations si les personnes ayant répondu présentent des caractéristiques différentes de celles ne l'ayant pas fait, et que ces caractéristiques sont liées au sujet de l'enquête. La pondération est ajustée pour la non-réponse à l'enquête (section 3.2), ce qui permet de réduire le risque de biais dû à celle-ci. Toutefois, seules les informations contenues dans la base de sondage, donc connues pour l'ensemble de l'échantillon, peuvent être prises en considération pour cet ajustement. Ainsi, malgré l'utilisation de la pondération, des résultats de l'enquête peuvent quand même être biaisés si la non-réponse totale est liée à une ou plusieurs caractéristiques non disponibles dans la base de sondage, et que ces caractéristiques sont fortement corrélées à certains indicateurs.

28. Le *calage aux marges* est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés *facteurs de calage*, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus.

29. Ces effectifs sont dérivés des plus récentes estimations de population de l'ISQ (1^{er} juillet 2021) produites à partir du recensement de 2016.

30. On peut poser l'hypothèse que pour une personne donnée, le sexe qui se trouve dans la base de sondage et le sexe qui a été déclaré au recensement de 2016 ont de fortes chances d'être les mêmes, et, dans les faits, de correspondre au genre dans le cas des personnes transgenres. Sur la base de cette hypothèse, le calage aux marges a été réalisé à partir de la variable « sexe » de la base de sondage.

3.4 Non-réponse partielle

Définition

La non-réponse partielle désigne l'absence de réponse à une question pour certaines personnes ayant rempli le questionnaire. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les personnes non répondantes présentent des caractéristiques différentes de celles des personnes répondantes et que ces caractéristiques sont de surcroît liées au thème étudié. La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle.

Taux de non-réponse partielle

Le taux de non-réponse partielle pondéré à une question est défini comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes n'ayant pas répondu à celle-ci et le nombre pondéré de personnes admissibles à y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. On fait généralement l'hypothèse qu'une non-réponse partielle inférieure à 5 % a une incidence négligeable sur les estimations à l'échelle provinciale, sauf dans une situation où la non-réponse partielle est fortement caractérisée.

La non-réponse partielle étant peu élevée pour la grande majorité des questions de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, son incidence sur le risque de biais dans les résultats est faible. Les indicateurs ou les questions (tableau A1.2 à l'annexe 1) qui affichent une non-réponse partielle supérieure à 5 % concernent notamment :

- la présence d'enfants de moins de 18 ans ne vivant pas dans le ménage ;
- le nombre et le sexe des partenaires ou ex-partenaires intimes ayant commis des actes de violence au cours de la vie ;
- le lieu de résidence après le départ du domicile commun en raison de la violence subie ;
- les raisons pour ne pas avoir eu recours à des services afin d'obtenir de l'aide ;
- le moment où la police est intervenue ;
- l'intervenant des tribunaux ou des services d'aide aux victimes ayant fait le contact après l'intervention de la police. Par ailleurs, pour les populations estimées (Pe), aussi appelées effectifs, un taux de non-réponse partielle, aussi minime soit-il, entraîne un biais équivalent dans l'estimation produite. Toutes les estimations de populations ont donc été produites avec une correction pour la non-réponse partielle³¹.

Comme on l'explique à la section suivante, le revenu du ménage a été imputé pour toutes les personnes répondantes lorsque manquant. De même, certains items du *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form* (CAS_R-SF) (Ford-Gilboe et autres 2016), lorsque manquants, ont été imputés. Les autres questions du questionnaire ont fait l'objet d'une analyse de la non-réponse partielle plus approfondie pour déterminer si les personnes ayant omis de répondre présentaient des caractéristiques différentes des autres personnes répondantes et, le cas échéant, l'ampleur du biais potentiel a été estimée. Cette analyse laisse supposer que la non-réponse partielle n'a qu'un effet négligeable sur les estimations pour ces questions.

31. L'ajustement des estimations d'effectifs pour la non-réponse partielle est fait à partir de l'hypothèse selon laquelle le taux de non-réponse partielle est uniforme pour toutes les catégories de la variable étudiée.

Imputation

L'imputation des données manquantes est une solution mise de l'avant pour minimiser l'effet de la non-réponse partielle dans les enquêtes. L'imputation consiste à remplacer la donnée manquante d'une personne par une valeur attribuée sur la base des renseignements disponibles au sujet de celle-ci. Une imputation valable requiert la présence de renseignements corrélés aux questions à imputer et qui ne présentent pas eux-mêmes une non-réponse partielle importante.

Imputation des items du CAS_R-SF³²

Les 16 items tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF permettent de construire des indicateurs de violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête³³. Toutefois, les personnes répondantes peuvent ne pas avoir fourni de réponse à certains items. Les taux de non-réponse partielle de chacun de ces items du CASR-SF sont toutefois très faibles, le maximum étant de 0,1 %. En considérant tous les items de violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête, on constate que le taux de non-réponse partielle s'élève à 1,0 %. Tout de même, on a procédé à l'imputation des réponses manquantes, lorsque possible, afin d'augmenter le potentiel analytique. Une méthode par donneur *hot-deck* a été utilisée pour réaliser l'imputation³⁴ (Lohr 2010 ; Statistique Canada 2003), en combinaison avec la solution proposée par Wathen et autres (2022) dans le cadre spécifique du CAS_R-SF. L'imputation d'un ou de plusieurs items se rapportant à la période « 12 mois avant l'enquête » a parfois entraîné au préalable l'imputation du ou des mêmes items pour la période « au cours de la vie ». Le processus d'imputation mis en place dans l'enquête est décrit plus en détail à l'annexe 2.

Cette imputation a permis d'abaisser le taux de non-réponse partielle pondéré par item, le taux le plus élevé étant finalement à 0,01 %. Si l'on tient compte de tous les items de violence entre partenaires intimes subie au cours des 12 mois avant l'enquête, le taux de non-réponse partielle s'élève à 0,5 %, puisqu'il n'a pas été possible d'imputer l'ensemble des réponses manquantes pour chacune des personnes répondantes.

Dans le rapport statistique de l'enquête, seules les proportions liées à la violence entre partenaires intimes subie correspondant aux items du CAS_R-SF tiennent compte de l'imputation présentée dans cette section. Ces proportions sont illustrées seules ou ventilées selon l'âge, le genre, les variables et les indicateurs sociodémographiques ou socioéconomiques ou encore selon les variables et les indicateurs de certains événements vécus durant l'enfance.

32. Cette sous-section présente un résumé de ce qui se trouve à l'annexe 2 qui, à son tour, reprend certains des éléments importants de Wathen et autres (2022), ou encore présente les différences entre ces auteurs et ce qui a été réalisé dans le cadre de cette enquête.

33. Pour plus de détails concernant ces indicateurs, se référer au chapitre 2 du [rapport statistique de l'enquête](#).

34. Wathen et autres (2022) privilégient plutôt l'imputation par la moyenne. Cette imputation se fait entre autres par sous-échelle ou par forme de violence.

Imputation du revenu du ménage

Manquante pour 8 % des personnes répondantes, la variable quantitative indiquant le revenu total du ménage a été imputée au moyen d'arbres de décision et de régression générés à partir de renseignements potentiellement liés au revenu tels que la perception de la situation financière, l'occupation principale, la composition du ménage, le revenu en catégorie, le nombre d'heures travaillées et la scolarité. En présence d'une non-réponse partielle élevée, il est souhaitable de procéder à l'imputation de données, de manière à réduire les risques de biais. Toutefois, l'imputation a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de personnes répondantes, ce qui fait que la variance des estimations produites est sous-estimée. Étant donné que la non-réponse partielle pour le revenu est plus élevée pour certaines sous-populations, notamment les femmes de 65 ans et plus, il est recommandé d'interpréter avec prudence les tests de différences dont le seuil observé est très près du seuil de signification fixé.

4

Analyse des données, précision et tests statistiques

Cette section porte sur certains aspects de l'analyse, dont l'estimation de la précision et les tests statistiques, ainsi que sur la comparabilité des données de *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* avec celles d'autres enquêtes.

4.1 Précision des estimations

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Premièrement, il y a l'erreur liée à l'échantillonnage, qui est attribuable au fait que seule une partie de la population visée est sélectionnée pour participer à l'enquête. Deuxièmement, il y a les erreurs entraînées, par exemple, par la non-réponse ou par une faiblesse de la base de sondage. Enfin, il y a les erreurs de mesures associées à des questions difficiles à interpréter et à la saisie ou au traitement de données. Dans les sections précédentes, il a déjà été question de la principale source d'erreur non liée à l'échantillonnage, soit la non-réponse.

L'erreur due à l'échantillonnage se répercute sur les estimations produites, dont la précision est influencée par la complexité du plan d'échantillonnage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation avant de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats inférés à la population visée. Dans *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage, aussi appelés « poids *bootstrap* ». Ainsi, une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement non seulement du plan de sondage complexe, mais aussi de tous les ajustements d'inadmissibilité, de non-réponse et de calage apportés à la pondération dans l'estimation de la variance et les tests statistiques (Rust et Rao 1996). Ces poids ont par la suite été utilisés avec le logiciel SUDAAN. Le coefficient de variation (CV), qui permet de mesurer la précision relative d'une estimation, est utilisé pour quantifier l'erreur d'échantillonnage. Plus le CV est petit, plus l'estimation est précise. Le CV s'exprime comme suit :

$$CV = \frac{\sqrt{\text{variance de l'estimation}}}{\text{estimation}}$$

On peut également mesurer la précision d'une estimation à l'aide de l'étendue de l'intervalle de confiance (IC) : plus l'intervalle est court, plus la valeur du paramètre est circonscrite. L'intervalle de confiance associé à une proportion représente la zone d'incertitude rattachée à l'estimation. Cette zone d'incertitude est étroitement liée au niveau de confiance choisi. Ainsi, un intervalle de confiance pour une proportion à un niveau de confiance de 95 % signifie que si l'on répétait l'enquête 100 fois, et que chaque fois on estimait la proportion et calculait son intervalle de confiance, 95 des 100 intervalles ainsi créés contiendraient la vraie valeur de la proportion de la population. Un intervalle de confiance peut être construit de plusieurs façons. Dans cette enquête, les intervalles de confiance diffusés sont calculés selon la méthode « logit » (ou « logit-Wald »). L'intervalle est en effet calculé en ayant au préalable appliqué la transformation « logit » ($\text{logit}(p) = \log(p/1-p)$).

Pour obtenir un intervalle de confiance pour la proportion elle-même, et non pour « logit(p) », les bornes de cet intervalle sont retransformées en appliquant la transformation inverse, ce qui génère un intervalle asymétrique pour p . Les bornes de l'intervalle de confiance généré avec la méthode « logit » sont toujours comprises dans l'intervalle $[0,1]$. Cependant, elles ne peuvent être calculées si la proportion estimée est de 0 ou de 1. Cette approche a été retenue, car l'approximation normale n'est pas appropriée pour des phénomènes rares ou très fréquents, puisque les estimations de proportions ont alors une distribution asymétrique (l'intervalle « logit » asymétrique est dans ce cas plus approprié). On suppose ainsi que le « logit » suit une loi normale.

4.2 Tests statistiques

Dans les tableaux du rapport statistique de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, en présence d'un croisement entre deux variables, un test statistique d'indépendance du khi-deux³⁵ est utilisé pour faire une comparaison globale des proportions entre différents sous-groupes (p. ex. les catégories d'âge). En présence d'un écart significatif au seuil de 0,05, et lorsque la variable d'analyse ou la variable de croisement compte plus de deux catégories, des tests de comparaison des proportions peuvent être menés afin de repérer les écarts les plus importants. Ces tests reposent sur une statistique de Wald construite à partir de la différence de la transformation « logit » des proportions³⁶. Notons qu'un écart important entre deux proportions n'est pas nécessairement statistiquement significatif. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations. Des résultats non significatifs peuvent être signalés s'ils offrent un intérêt particulier ou s'ils font exception dans une série de résultats significatifs. Ils peuvent être présentés sous forme de tendance lorsque leur valeur p est non significative, mais se situe près du seuil de signification.

4.3 Comparaisons avec d'autres enquêtes

Aucune étude détaillée n'a été effectuée pour évaluer la comparabilité de l'enquête avec d'autres enquêtes. Toute personne qui souhaite comparer des résultats de l'enquête avec d'autres sources de données devrait tenir compte dans son interprétation des différences méthodologiques. De plus, toute comparaison devrait être évitée en présence d'écarts importants. En effet, plusieurs éléments méthodologiques peuvent avoir une incidence sur la comparabilité, notamment la base de sondage, la population visée, la méthode de collecte, la formulation des questions, le mode d'administration des questions et l'univers couvert par l'indicateur étudié. Il est particulièrement délicat de faire des comparaisons temporelles avec d'autres enquêtes, surtout sur de courtes périodes. En effet, les écarts entre deux périodes rapprochées sont en général faibles, de sorte qu'il devient hasardeux de les attribuer à des changements réels plutôt qu'à des différences méthodologiques, surtout s'ils sont petits. À l'opposé, si les écarts sont importants, on pourra croire à un effet méthodologique puisqu'il est généralement peu probable d'observer de grands changements dans la population sur de courtes périodes.

35. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

36. La transformation $logit = \log(p/(1-p))$ est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance, en particulier pour de petites proportions, afin que leurs taux de couverture soient améliorés (Korn et Graubard 1999).

5

Présentation des résultats

Dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, les estimations de proportions publiées par l'ISQ sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % pour lesquelles une décimale a été conservée. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions présentées dans certains tableaux ou certaines figures peut différer légèrement de 100 %. Les populations estimées (Pe) sont arrondies à la centaine.

Dans les tableaux et figures, les estimations dont le coefficient de variation (CV) est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication, alors que les estimations dont le CV se situe entre 15 % et 25 % sont accompagnées d'un astérisque (*) indiquant que leur précision est passable et doivent être interprétées avec prudence (voir tableau 5.1). Fait à signaler, les estimations dont le CV est supérieur à 25 %, marquées d'un double astérisque (**) pour signaler leur faible précision, doivent être utilisées avec circonspection. Toutefois, dans certains tableaux présentant des proportions de personnes ayant subi de la violence, l'intervalle de confiance (IC) est plus approprié que le CV pour prendre en compte la mesure de la précision. Les bornes de l'IC à un niveau de confiance de 95 % sont donc présentées dans ces cas.

Tableau 5.1

Système de classification des estimations, en termes de précision, en vigueur à l'Institut de la statistique du Québec

Précision de l'estimation (CV)	Signe distinctif	Réserve à mentionner lors de la diffusion
$CV \leq 15 \%$	(aucun signe)	Estimation diffusée sans mention.
$15 \% < CV \leq 25 \%$	*	Estimation à interpréter avec prudence.
$CV > 25 \%$	**	Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'une association significative selon le test du khi-deux, des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

En général, dans le but de faire ressortir les principaux résultats, seules les différences significatives sont mentionnées dans le texte. Il arrive que deux proportions qui semblent différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique. On dit dans ce cas qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative, ou que l'enquête ne permet pas de détecter de différence entre ces proportions.

La présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont basées sur un échantillon en utilisant des expressions montrant qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Conformément aux nouvelles pratiques de l'ISQ en matière de statistiques sociales, les résultats de *l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* ont été ventilés selon le genre³⁷ des personnes plutôt que selon le sexe. Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. Pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité, et compte tenu de la petite taille de la population concernée, la publication de statistiques pour le groupe des personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête. Une variable de genre binaire a été dérivée pour ces personnes afin de pouvoir inclure leurs données dans les analyses.

37. Pour plus d'information, consultez la page Web de l'Institut de la statistique du Québec concernant la prise en compte du genre dans les enquêtes (statistique.quebec.ca/fr/institut/methodologie/classifications-et-definitions/methodologie-prise-en-compte-du-genre).

6

Portée et limites de l'enquête

Les données des 24 499 personnes répondantes de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* offrent un grand potentiel analytique à l'échelle provinciale et régionale. Tout a été mis en place pour maximiser la qualité, la représentativité et la comparabilité des résultats produits. Des efforts considérables de collecte ont été déployés pour obtenir les taux de réponse ciblés par régions administratives en fonction du genre. Dans certaines régions, il a fallu rehausser les taux afin d'obtenir le nombre attendu de femmes ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours des 12 mois avant l'enquête. Finalement, les taux de réponse obtenus chez les femmes ont été dépassés, que ce soit à l'échelle provinciale (59 %) ou régionale (variant de 50 % à 63 %) (tableau 2.1). Chez les hommes, le taux de réponse obtenu a aussi été dépassé (53 %) sur le plan provincial. Seules quelques RA n'ont pas atteint le taux de réponse attendu (voir section 2.3).

Toutes les estimations produites dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* sont pondérées et tiennent compte non seulement du plan de sondage, mais aussi de la non-réponse totale, de manière à assurer la fiabilité de l'inférence à la population visée. De plus, toutes les mesures de précision et les tests statistiques ont été produits en considérant la complexité du plan de sondage de l'enquête. Rappelons que l'enquête a été menée dans un contexte exceptionnel de pandémie alors que certains comportements et certaines habitudes de vie ont pu être bouleversés. Cela doit aussi être pris en considération dans l'interprétation des résultats.

Néanmoins, cette enquête comporte quelques limites. L'autodéclaration des personnes répondantes à l'enquête quant aux actes de violence subis de la part d'une ou d'un partenaire ou ex-partenaire intime pourrait être influencée par divers facteurs, notamment la capacité de l'intervieweur de créer un lien de confiance avec la personne répondante lors des entrevues téléphoniques et, du côté de la personne répondante, la peur des représailles ou même le déni ou l'incapacité de reconnaître de tels gestes à son égard. À certains moments de la collecte, le confinement (en raison de la pandémie de COVID-19) a pu faire que la personne ne s'est pas sentie nécessairement en sécurité pour faire état de sa réelle situation. Le phénomène de sous-déclaration demeure donc possible et on ne peut pas savoir dans quelle proportion le biais entraîné par ce phénomène peut être présent.

Il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. À la section 4.1, on explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits. Il faut aussi prendre en considération, lors de l'interprétation des résultats, que l'erreur due à l'imputation du revenu n'est pas prise en compte dans la mesure de précision (section 3.4). Par exemple, les résultats des tests pour lesquels le seuil observé est près du seuil de signification devraient être interprétés avec prudence.

Mentionnons également que des données telles que celles recueillies dans le cadre de l'enquête ne permettent pas d'établir de lien de causalité. Les associations ou les différences significatives observées laissent supposer un tel lien, mais elles ne permettent pas de le confirmer. Compte tenu des objectifs spécifiques de l'enquête, les analyses présentées par l'ISQ s'appuient sur des méthodes bivariées. L'interprétation de certains résultats doit donc être faite avec prudence. Une analyse multivariée pourrait éventuellement être effectuée dans certains cas, par exemple, pour contrôler certains facteurs confondants. L'approche retenue dans le rapport statistique de l'enquête permet toutefois de fournir un premier portrait global du phénomène de la violence entre partenaires intimes, de mettre en lumière certains éléments de contexte et d'exposer les conséquences entraînées par cette violence.

Annexe 1

Tableaux complémentaires

Tableau A1.1

Caractéristiques de la population visée, par genre et par type de population, Québec, 2021-2022

	Population des personnes ayant été dans une relation intime ou amoureuse au cours de la vie		Population des personnes ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou ayant été en contact avec une ou un ex-partenaire au cours des 12 derniers mois ¹	
	Femme ²	Homme ²	Femme ²	Homme ²
	%			
Âge³				
18-29 ans	15,2	16,0	16,6	15,2
30-44 ans	24,6	25,7	28,0	27,0
45-64 ans	33,7	34,6	35,4	34,9
65 ans et plus	26,4	23,7	19,9	22,9
Plus haut niveau de scolarité				
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	13,5	14,6	10,5	13,0
Diplôme d'études secondaires	22,3	22,7	21,2	22,1
Diplôme d'études collégiales	30,9	31,7	32,5	32,4
Diplôme d'études universitaires	33,4	31,0	35,8	32,5
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 – Très favorisé	18,3	19,4	19,8	20,3
2	22,7	22,6	23,2	23,4
3	20,9	20,9	21,1	21,0
4	18,8	17,9	18,1	17,3
5 – Très défavorisé	19,3	19,2	17,7	18,5
Total	50,4	49,6	49,1	50,9

1. Sont exclues les personnes n'ayant pas été en relation intime ou amoureuse au cours des 12 derniers mois, de même que celles n'ayant pas été en contact avec une ou un ex-partenaire pour cette même période.

2. Il s'agit du genre déclaré par la personne répondante.

3. Il s'agit de l'âge déclaré par la personne répondante.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Tableau A1.2
Questions ou indicateurs présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2021-2022

Nom de la variable ou de l'indicateur	Mesure	Taux de non-réponse partielle pondéré	Effet possible sur l'analyse
RELA_Q9C	Parmi ces enfants, est-ce qu'il y en a qui ne vivent pas dans votre domicile ?	5,2 %	Négligeable
RESP_Q1	Combien de partenaires ou ex-partenaires intimes ont commis l'un ou l'autre des actes mentionnés envers vous au cours de votre vie ?	6,0 %	Négligeable
RESP_Q1A	Quel était le sexe de cette personne ?	6,0 %	Négligeable
RESP_Q1B	Est-ce que l'une ou l'autre de ces personnes était de sexe masculin ?	6,5 %	Négligeable
RESP_Q1C	Est-ce que l'une ou l'autre de ces personnes était de sexe féminin ?	6,5 %	Négligeable
RESI_Q2C	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans un hôtel, un motel ou un autre lieu d'hébergement payant ?	5,5 %	Négligeable
DOM_QUITTE_LIEU_HOTEL_12M	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans un hôtel, un motel ou un autre lieu d'hébergement payant ?	5,5 %	Négligeable
RESI_Q2D	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence ?	5,6 %	Négligeable
DOM_QUITTE_LIEU_MAIS_12M	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans une maison d'hébergement pour personnes victimes de violence ?	5,6 %	Négligeable
RESI_Q2E	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans une voiture, dans la rue, dans un parc public, dans un édifice abandonné, dans une cabane (shack) ou dans une grange ?	5,5 %	Négligeable
DOM_QUITTE_LIEU_PUB_12M	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans une voiture, dans la rue, dans un parc public, dans un édifice abandonné, dans une cabane (shack) ou dans une grange ?	5,5 %	Négligeable
RESI_Q2F	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans d'autres lieux ?	6,0 %	Négligeable
DOM_QUITTE_LIEU_AUTRES_12M	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Avez-vous vécu dans d'autres lieux ?	6,0 %	Négligeable
DOM_QUITTE_LIEU_AUTRES_TOT_12M	Où avez-vous vécu après avoir quitté le domicile ? Cet indicateur considère comme lieux ceux indiqués aux questions RESI_Q2C à RESI_Q2F.	6,0 %	Négligeable

Suite à la page 32

Tableau A1.2 (suite)

Questions ou indicateurs présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2021-2022

Nom de la variable ou de l'indicateur	Mesure	Taux de non-réponse partielle pondéré	Effet possible sur l'analyse
SERV_Q3B	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce que vous ne connaissiez pas leur existence ?	5,5 %	Négligeable
RAISON_IGNORANCE_12M	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce que vous ne connaissiez pas leur existence ?	5,5 %	Négligeable
SERV_Q3C	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce qu'il n'y avait aucun service près de chez vous ?	6,8 %	Négligeable
RAISON_DISTANCE_12M	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce qu'il n'y avait aucun service près de chez vous ?	6,8 %	Négligeable
SERV_Q3D	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce que le temps d'attente était trop long ?	6,2 %	Négligeable
RAISON_DELAI_12M	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce que le temps d'attente était trop long ?	6,2 %	Négligeable
SERV_Q3E	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce qu'il n'y avait aucun service qui répondait à vos besoins ?	6,2 %	Négligeable
RAISON_INADEQUAT_12M	Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé de services ni communiqué avec des intervenants afin d'obtenir de l'aide ? Est-ce parce qu'il n'y avait aucun service qui répondait à vos besoins ?	6,2 %	Négligeable
POLI_Q4	À quel moment la police est-elle intervenue ?	7,6 %	Négligeable
POLICE_MOMENT_INTERV_12M	À quel moment la police est-elle intervenue ?	7,6 %	Négligeable
JUST_Q2	Qui vous a contacté(e) après l'intervention de la police ?	6,0 %	Négligeable
REVN_Q1A à REVN_Q1E	Pour les 12 derniers mois, à combien estimez-vous approximativement le revenu total de tous les membres du ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues ?	7,6 %	Sous-estimation de la variance due à l'imputation effectuée

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes, 2021-2022*.

Détails de l'imputation des items du CAS_R-SF

Les 16 items tirés de l'échelle de mesure CAS_R-SF permettent, entre autres, d'estimer la proportion de personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois avant l'enquête. Rappelons qu'il s'agit de l'indicateur sur lequel nous nous sommes basés pour déterminer la taille d'échantillon de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes* (voir section 1.3). Ces 16 items permettent également d'estimer cette même proportion de violence notamment pour la sous-échelle psychologique, celle physique et celle sexuelle³⁸, par forme ou par acte de violence.

Une réponse a été imputée aux items manquants uniquement chez les personnes ayant répondu à au moins 70 % des items du CAS_R-SF (Wathen et autres 2022) associés à la sous-échelle. Dans le cas contraire, aucune imputation n'a été faite. Ainsi, pour les huit énoncés qui composent la sous-échelle de violence psychologique, un maximum de deux items peuvent être imputés lorsque les réponses à ces derniers sont manquantes. S'il y en a trois ou plus, les items de cette sous-échelle dont la réponse est manquante ne sont pas imputés et la valeur prise³⁹ par cette sous-échelle demeure alors inconnue. Pour ce qui est de la sous-échelle de violence physique, un seul item manquant sur les six est autorisé en vue de l'imputation. Quant à la sous-échelle de violence sexuelle, aucun item manquant n'est permis, à cause du faible nombre d'items la constituant.

Au total, on a identifié 90 femmes et 83 hommes pour lesquels il a été possible d'imputer des réponses aux items manquants. Ces personnes sont appelées « receveurs », en opposition aux personnes dont les données sont complètes (les « donneurs »). Ensuite, on a procédé à l'imputation en deux étapes. À l'instar du questionnaire, on a d'abord procédé pour ces receveurs à l'imputation de l'item visant la période « au cours de la vie » pour lequel le même item « au cours des 12 mois avant l'enquête » était manquant⁴⁰. Pour réaliser cette imputation, des classes d'imputation ont été construites au préalable, basées sur les caractéristiques propres à chaque receveur et à chaque donneur⁴¹. Puis, pour chaque classe d'imputation contenant un receveur, un donneur était ensuite sélectionné aléatoirement en fournissant ses réponses aux items manquants pour la période « au cours de la vie » à un receveur⁴². Cela terminait la première étape d'imputation.

38. Pour plus de détails concernant ces indicateurs, se référer au chapitre 2 du [rapport statistique de l'enquête](#).

39. Il s'agit du score basé sur les réponses aux items composant la sous-échelle en question. Se référer à la section 2.2.2 du chapitre 2 du [rapport statistique de l'enquête](#) pour plus de détails sur l'attribution de ce score.

40. Dans le cas où la personne répondante avait répondu à l'item « au cours de la vie », mais pas au même item « au cours des 12 mois avant l'enquête », seule une imputation pour l'item « au cours des 12 mois avant l'enquête » était effectuée.

41. Les variables ayant servi à la construction des classes d'imputation sont le genre, le groupe d'âge et le profil de réponses « oui/non » aux items composant les sous-échelles psychologique, physique ou sexuelle, au cours de la vie.

42. Par exemple, le receveur en question avait un item manquant à la sous-échelle physique et avait comme caractéristiques d'être un homme âgé de 65 ans et plus et d'avoir répondu « oui » à tous les items de la sous-échelle de violence psychologique, mais « non » aux items des sous-échelles sexuelle et physique (sauf bien sûr pour l'item non répondu à la sous-échelle physique). Le donneur sélectionné devait aussi partager ces mêmes caractéristiques (être un homme, être âgé de 65 ans et plus, etc.). Il donnait alors au receveur sa réponse à l'item manquant.

La deuxième étape a été l'imputation des énoncés manquants pour la période « au cours des 12 mois avant l'enquête ». Le même type d'opération a été réalisé : construction de classes d'imputation⁴³, puis sélection aléatoire d'un donneur propre à chaque receveur. Évidemment, si à la première étape d'imputation, le donneur sélectionné avait fourni au receveur la réponse « non », ce receveur ne passait pas à cette deuxième étape, comme cela s'est déroulé lors de l'administration du questionnaire.

L'ensemble du fonctionnement d'imputation du ou des items manquants du CAS_R-SF « au cours des 12 mois avant l'enquête » a permis d'abaisser le taux de non-réponse partielle pondéré par item, le taux le plus élevé étant finalement à 0,01 %⁴⁴. Après imputation, il y a encore des personnes répondantes pour lesquelles il y a encore une non-réponse partielle à l'un ou l'autre des 16 items du CAS_R-SF : les personnes répondantes ayant plus de deux items manquants à la sous-échelle de violence psychologique, celles avec plus d'un item manquant à la sous-échelle de violence physique de même que celles dont un ou les deux items de violence sexuelle sont manquants.

43. La construction des classes pour l'imputation des items manquants « au cours des 12 mois avant l'enquête » a été effectuée de manière indépendante à celle « au cours de la vie ». Premièrement, les échelles de réponses « au cours de la vie » (oui/non) et « au cours des 12 mois avant l'enquête » (sous la forme d'une fréquence) diffèrent. Par conséquent, les receveurs représentaient souvent des cas uniques (absence de donneurs). Il devenait alors impossible qu'un donneur fournisse à la fois ses réponses aux items manquants « au cours de la vie » et leurs vis-à-vis « au cours des 12 mois avant l'enquête ». Deuxièmement, nous voulions tenir compte du score par sous-échelle comme variable servant à la construction des classes d'imputation (se référer à la section 2.2.2 du chapitre 2 du [rapport statistique de l'enquête](#) pour plus de détails sur l'attribution de ce score). Outre le score par sous-échelle, les variables de genre et du groupe d'âge ont servi également à construire les classes d'imputation.

44. Il s'agit du taux maximal parmi les items auxquels il était possible d'imputer une valeur. Si on tient compte des deux items portant sur la violence sexuelle, le taux de non-réponse partielle le plus élevé par acte est plutôt de 0,04 %.

Références bibliographiques

- BENDER, A. K. (2017). "Ethics, Methods, and Measures in Intimate Partner Violence Research: The Current State of the Field", *Violence Against Women*, [En ligne], vol. 23, n° 11, p. 1382-1413. doi : [10.1177/1077801216658977](https://doi.org/10.1177/1077801216658977). (Consulté le 13 juillet 2021).
- BERNIER, J., et K. NOBREGA (1998). "Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma gap method", *Statistical Society of Canada Annual Meeting, Proceedings of the Survey Methods Section*, [En ligne], p. 137-141. [ssc.ca/sites/default/files/survey/documents/SSC1998_J_Bernier.pdf] (Consulté le 27 février 2023).
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (2021, mis à jour le 19 juillet). *The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS)*, [En ligne]. [www.cdc.gov/violenceprevention/datasources/nisvs/index.html] (Consulté le 2 février 2023).
- ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK] (Consulté le 27 février 2023).
- FLORES, J., M.-A. GRAVEL et C. LECOURS (2017). *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/compendium-sur-la-mesure-de-la-violence-conjugale-au-quebec.pdf] (Consulté le 12 juillet 2021).
- FORD-GILBOE, M., et autres (2016). "Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: the Composite Abuse Scale (Revised)-Short Form (CAS_R-SF)", *BMJ Open*, [En ligne], vol. 6, n° 12, 13 p. doi : [10.1136/bmjopen-2016-012824](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824). (Consulté le 10 juillet 2020).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2019). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 27 février 2023).
- HAZIZA, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi : [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x). (Consulté le 27 février 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-et-faible-revenu-quebec-2019-donnees-et-tendances-depuis-25-ans] (Consulté le 27 février 2023).
- KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.
- LESSARD, G., et autres (2015). « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 22, printemps, 26 p. doi : [10.7202/1031116ar](https://doi.org/10.7202/1031116ar). (Consulté le 19 avril 2019).

- LOHR, S. L. (2010). *Sampling: Design and Analysis*, 2^e édition, États-Unis, Duxbury Press, 596 p.
- RUST, K. F., et J. N. K. RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi : [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305). (Consulté le 27 février 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2003). *Méthodes et pratiques d'enquête*, produit n° 12-587-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 442 p.
- STATISTIQUE CANADA (2018, mis à jour le 4 avril). *Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP)*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5256] (Consulté le 2 février 2023).
- Wathen, C. N., et autres (2022). *Analysis of intimate partner violence data from the 2018 Survey of Safety in Public and Private Spaces: Technical Report*, [En ligne], Western University, Ontario, 37 p. [gtvincubator.uwo.ca/wp-content/uploads/2022/10/Wathen_CASrSF_FinalReport_Fall2022.pdf] (Consulté le 27 février 2023).

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »